

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 3 février 2021

Reinhart Marville Torre et l'IME signent un partenariat au service des entrepreneurs

L'IME (Institut du Mentorat Entrepreneurial), réseau d'accompagnement d'entrepreneurs en forte croissance, et Reinhart Marville Torre (RMT) ont signé un accord de partenariat pour travailler conjointement afin de soutenir la croissance des PME.

Chaque jour les équipes de RMT interviennent auprès des entreprises et de leurs dirigeants afin de les accompagner au mieux dans leurs stratégies juridiques et financières au cours des étapes clés de la vie de leur entreprise ou de leur patrimoine.

Le mentorat entrepreneurial mis en œuvre par l'IME vise à accélérer et sécuriser la croissance des PME à fort potentiel de développement par le partage d'expérience entre entrepreneurs. Le principe est de proposer à un entrepreneur (mentoré) d'être accompagné par un entrepreneur expérimenté (mentor), pour qu'il accélère la croissance de sa PME/PMI sur une longue durée (18 mois).

Cette coopération naissante s'inscrit pleinement dans notre vision commune de l'entrepreneuriat au service de l'économie réelle.

« Notre objectif est de mettre à la disposition de l'IME et des entrepreneurs, les compétences techniques de nos experts et d'accompagner ces chefs d'entreprises qui sont à la recherche d'un accompagnement sur mesure avec une dimension forte : le partage d'expérience entre pairs. La complémentarité de nos activités sera créatrice de valeur ajoutée pour ces entreprises en croissance. » précise le Cabinet.

À propos de Reinhart Marville Torre

Fondé en 1990, Reinhart Marville Torre est un cabinet d'avocats d'affaires dont les 60 avocats interviennent en conseil comme en contentieux auprès des entreprises et de leurs dirigeants afin de les accompagner et de les conseiller dans leur stratégie juridique et judiciaire.

Le cabinet a progressivement étendu son offre à tous les domaines du droit des affaires : corporate, contentieux, droit social, droit fiscal, droit public, responsabilité et risques professionnels & industriels, droit immobilier.

À propos de l'IME

L'IME, créée en 2007 par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris est un programme destiné à accélérer et sécuriser la croissance des PME afin de contribuer à l'augmentation du nombre d'Entreprises de taille Intermédiaire (ETI) en France.

Dédié aux entreprises à fort potentiel de développement, l'IME intervient en aval des dispositifs d'aide à la création et à la première phase de développement. Il met leur dirigeant en relation avec des entrepreneurs chevronnés ayant à leur actif une réussite entrepreneuriale majeure.

Contact presse :

Laetitia Guillot-Tantay • Directrice Communication & Marketing
01.53.53.45.82 – laetitia.guillot-tantay@rmt.fr

www.rmt.fr